

Module n°11 : Module "flash" - Définir et impulser une vision managériale porteuse de sens

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- Evolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques;
- Evolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail
- Evolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles;
- Stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'ANFH met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

Permettre à un établissement de définir et d'impulser une vision managériale porteuse de sens au travail

- Définir collectivement les valeurs managériales à promouvoir et à développer
- Définir les conditions de diffusion, d'adhésion et impulser la mise en oeuvre
- Définir les conditions d'évaluation

Programme

1. Partager les attentes et les enjeux -Les enjeux d'une vision managériale partagée -Etat des lieux et diagnostic de départ
2. Donner le sens, partager une vision, mobiliser -Les enjeux du management dans une situation de changement -Postures et bonnes pratiques
3. Impulser et déployer -La création d'une nouvelle culture partagée -Engager les équipes dans une aventure commune -Quel plan d'action pour l'équipe de direction
4. S'appropriier les leviers et les outils de la vision managériale partagée -La note de sens ou comment exprimer et partager une ambition managériale ? -La charte du management -La professionnalisation managériale : vers Points forts de l'intervention

- Une intersession permettant la réalisation d'un point d'étape pour ajuster et stabiliser le déploiement .
- Le programme sera adapté au regard du contexte et des enjeux de chaque établissement

Public

Direction, encadrants, DRH, service RH

**Exercice
2024**

**Code de formation
PAF03**

**Nature
AFR**

**Durée
28 heures**

**Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**